

REUNION DU 14 OCTOBRE 2003

L'an deux mille trois, le quatorze octobre, à 20 H.30, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de GRATTEPANCHE se sont réunis dans la Salle de Réunions de la Commune, sous la présidence de M. NAVARRE Maurice, Maire

Etaient présents : ROGER Betty, NAVARRE Maurice, NAVARRE Denis, SOMMERMONT Jean-François, PARMENTIER Sandrine, HERMANT Eric, NAVARRE Jean-Claude, , LEVERT Alain, BOURNAZEL Denise,.

Absents : LECLERC Jean-Bernard et BASSET Franck. M. BASSET Franck a donné pouvoir à M. SOMMERMONT Jean-François pour voter en son nom au cours de cette réunion.

Secrétaire de séance : ROGER Betty

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu de la réunion du 22 juillet 2003.

M. le Maire demande aux Conseillers d'ajouter trois points à l'objet de la réunion :

- 1) Projet de carte communale.
- 2) Projet de la Commission Cimetière.
- 3) Projet de limitation de tonnage

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

1. EXTENSION DES RESEAUX ELECTRIQUE ET TELEPHONIQUE / RUE DE RUMIGNY

Monsieur le Maire rappelle que la loi SRU ne permettant plus au Syndicat d'Electricité et à France Télécom d'établir une convention avec les propriétaires, il faut désormais établir deux conventions, une entre le Syndicat d'électricité et l'autre entre France Télécom et la Commune. Le SIER est actuellement en attente de devis.

Après en avoir délibéré, les Conseillers présents autorisent Monsieur le Maire à signer au nom de la Commune, les conventions avec le SIER et France Télécom, après avoir signé les conventions entre la Commune et les propriétaires concernés.

2. CARTE COMMUNALE : PROJET DE CAHIER DES CHARGES

Monsieur le Maire présente le cahier des charges et donne lecture des trois principaux objectifs de la carte communale, à savoir :

- Déterminer les zones d'extension de l'urbanisation en harmonisation avec le bâti actuel, l'environnement et les équipements
- Identifier, protéger et mettre en valeur le patrimoine naturel, bâti, culturel
- Rendre cohérent les choix d'urbanisation et de protection avec les exigences introduites par les lois sur le paysage et l'environnement.

La programmation du dossier est prévue pour 2004. Le calendrier est ainsi programmé :

- Première réunion du groupe de travail Décembre 2003
- Finalisation du dossier Juin 2004
- Consultation des services de l'état Juin/Juillet 2004
- Enquête publique Septembre/Octobre 2004
- Approbation du Conseil Municipal Novembre 2004

Il est prévu au moins une réunion de travail par mois à compter de Janvier 2004. Les Conseillers approuvent ces objectifs et donnent pouvoir au Maire pour viser la convention afin de pouvoir lancer cette opération.

3. PROJET DE LA COMMISSION DU CIMETIERE

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de la Commission du Cimetière qui s'est réunie le 8 Octobre 2003. La Commission souhaite délimiter le cimetière, répertorier les tombes, lancer une procédure d'abandon de sépultures (Article L361-17 du Code des Communes)

Pour répertorier les tombes sur lesquelles il n'y a aucune inscription, il sera fait appel aux anciens du village. Deux membres de la Commission ont déjà mesuré les sépultures et les chemins afin de transcrire ces données sur un programme informatique et établir un plan. Chaque monument sera numéroté et les noms des défunts seront retranscrits sur un registre.

Il est précisé que les Communes ont obligation de facturer les emplacements et que les concessions à perpétuité sont désormais interdites. Ces deux points seront revus lors d'une prochaine réunion de Conseil.

Les Conseillers, à l'unanimité, donnent pouvoir à la Commission pour lancer la procédure d'état d'abandon de sépultures.

4. LIMITATION DU TONNAGE

Suite aux différents éboulements dans les souterrains, un Conseiller fait la remarque suivante : ne devrait-on pas limiter le chemin de Saint-Nicolas afin d'éviter tout risque d'effondrement du chemin lors du passage d'engins agricoles en charge ?

Après en avoir délibéré, les Conseillers acceptent la limitation du tonnage selon le vote suivant :

3,5 Tonnes	2 Voix
7 Tonnes	3 Voix
10 Tonnes	4 Voix

La limitation du tonnage du chemin de Saint-Nicolas est donc fixée à 10 tonnes.

Place Principale : La même remarque est faite pour la route située au-dessus du puits de la Place. Le tonnage proposé est de 10 tonnes, les membres du Conseil passent au vote, et le résultat est le suivant :

Pour	4 Voix
Contre	4 Voix
Abstention	2 Voix

Au résultat des votes, le tonnage ne sera pas limitée sur la Place.

5. QUESTIONS DIVERSES

• *Formation Contrat Emploi Jeune* : L'employé communal est actuellement en stage de pré professionnalisation « Environnement » du 13 Octobre au 28 novembre 2003. Deux semaines de stage en entreprise sont prévus du 3 au 14 Novembre, stage qui se fera dans notre village.

• *Lettre de M. Georges DEWEER* : Monsieur le Maire donne lecture du courrier adressé par Monsieur DEWEER et demande aux Conseillers de bien vouloir ouvrir l'assemblée afin qu'un débat puisse intervenir entre les Conseillers et les administrés présents à la réunion de ce jour. Monsieur DEWEER fait part de son mécontentement à propos de l'entretien des rues du village ; quelques photos viennent appuyer ses remarques. Il fait quelques propositions pouvant remédier à cet état de fait. M. le Maire prend bonne note des remarques déjà évoquées lors de plusieurs séances de Conseil Municipal, s'engage à mettre tout en œuvre pour remédier aux problèmes abordés et annonce qu'il soumettra ce courrier à la Commission des Travaux pour trouver des solutions aux remarques faites.

• *Réseau d'eau Rue de Saint-Sauflieu* : Des devis ont été demandés pour améliorer le réseau d'eau de la rue de Saint-Sauflieu :

- Renforcement en eau potable en partant de la Rue Principale	118 642,00 €
- Renforcement en eau potable en passant par le chemin du stade	50 987,27 €
- Option : Rue du Haut	31 312,48 €

Les travaux de renforcement du réseau d'eau seraient à réaliser avant les travaux d'entretien de la Rue de Saint-Sauflieu programmés au SIVOM de Boves à compter de 2005. Au vu de ces devis, l'ensemble du Conseil ne comprend pas que le Syndicat d'eau continue à préconiser de faire les travaux en partant de la Rue Principale, alors qu'il serait plus judicieux de passer par le chemin du stade, ce qui, en outre, coûterait moins cher.

Après en avoir délibéré, les Conseillers expriment le souhait de rencontrer le Président et les Vice-Présidents du Syndicat d'Alimentation en Eau, comme déjà évoqué lors d'une précédente réunion de Conseil. Monsieur le Maire s'engage à programmer une réunion entre les deux parties afin de débattre de ce dossier.

- *Réseau téléphonique / Rue d'Oresmaux* : Lors des travaux d'enfouissement du réseau électrique de la Rue d'Oresmaux, des fourreaux destinés avaient soi-disant été enterrés. Or, au moment de l'installation de la ligne téléphonique, les fourreaux n'ont pas été trouvés. Deux poteaux ont donc été implantés par France Télécom au niveau du stade.

- *Informatique* : Il a été nécessaire d'acheter un lecteur ZIP pour un montant de 110 €, le ZIP permet de sauvegarder les données de la comptabilité communale.

- *Calendrier des prochaines «élections»* : Monsieur le Maire donne le calendrier des élections prévues en 2004 :

- Elections Régionales : 21 et 28 Mars 2004

- Elections Européennes : 13 Juin 2004.

- *Colis des Aînés* : Après en avoir délibéré, l'Assemblée décide de ne pas changer l'âge requis pour recevoir le colis de fin d'année ; cet âge reste fixé à 60 ans et le montant du colis est d'environ 24,40 €.

- *Bibliobus* : Le Conseil Général de la Somme assure actuellement le passage, environ trois fois par an, d'un bibliobus ouvert aux scolaires. Il est désormais proposé d'élargir cette prestation aux habitants de la commune ; une personne serait chargée de tenir une bibliothèque alimentée par le bibliobus, et ce pendant deux heures chaque semaine, hors temps scolaire. Si aucune candidature n'était présentée, le bibliobus cesserait son passage dans le village, même pour l'école à compter du 1^{er} Janvier 2005. Aucun candidat ne se présente. Le Conseil Général sera prévenu.

- *Nouvelle loi SRU* : Monsieur le Maire fait le compte-rendu de la réunion présidée par M. De Robien, ministre de l'équipement, au cours de laquelle la nouvelle loi SRU était présentée. Voici quelques informations importantes concernant la carte communale :

- Il est désormais possible d'inscrire la carte communale en investissement, ce qui permettra à la Commune de récupérer la T.V.A.

- Une subvention pourrait être accordée dans le cadre de la D.G.D. (Dotation Globale de Décentralisation)

- Instauration de la P.V.R. (Participation pour Voiries et Réseaux) qui permet aux Communes de percevoir des propriétaires de terrains nouvellement desservis par un aménagement, une contribution correspondant à tout ou partie du financement des travaux nécessaires, comme les travaux de voirie, d'éclairage public, la réalisation des réseaux d'eaux potables et autres travaux prévus par une délibération.

- *Commission / Bulletin* : La Commission d'information s'est réunie dernièrement pour restructurer le texte de la plaquette du guide cantonal. Le texte a été allégé, le blason communal y sera inséré et suite à la demande du Conseil Général, une photo de battage regroupant des habitants de Grattepanche vers 1930, a été rajoutée.

- *Photos Aériennes* : La Communauté de Communes prendra en charge le dossier de photos aériennes de la commune.

- *Larris* : Un chantier nature sur les larris est programmé par le Conservatoire des Sites Naturels de Picardie le samedi 18 Octobre dès 9 H.30.

- *Effacement des réseaux* : Le devis de France Télécom a été approuvé le 28 Août 2003 pour un montant de 25 546,11€ TTC.

- *SARL / La Pigeonnière* : Monsieur le Maire informe l'assemblée que la SARL GAFFET La Pigeonnière a déposé une déclaration de mise en arrêt de l'atelier d'encartouchage, décision qui a été approuvée par la Préfecture le 23 Septembre 2003.

- *Conservatoire des Sites Naturels de Picardie* : Dans sa « Lettre d'Infos n° 29 Eté 2003 », le Conservatoire a fait part de son inquiétude sur l'avenir ; le gel budgétaire de l'Etat fait craindre le pire pour cette association.

• *Toiture / Salle des Fêtes* : La subvention de la Dotation Globale d'Équipement sollicitée pour la réfection de la toiture de la Salle des Fêtes a été pour la deuxième fois refusée ; le dossier pourrait être représenté en 2004, mais il est à noter qu'une subvention pour travaux d'intérêt local de 40 % a déjà été accordée pour ce dossier et n'est valable que jusqu'au 28 mai 2004. Pour ne pas perdre cette subvention, les travaux devraient être commencés avant cette date. Une décision sera prise lors d'une prochaine réunion de Conseil.

• *Haie / Rue de Saint-Sauflieu* : Après avoir demandé au propriétaire de la haie de la Rue de Saint-Sauflieu de bien vouloir faire un élagage, celui-ci a répondu qu'il fallait contacter l'occupant, qui lui-même se retourne contre le propriétaire.

• *Remerciements* : Monsieur le Maire tient à remercier M. DECROIX Jean-Erick pour le travail bénévole effectué à la Salle des Fêtes, à savoir la révision du sonomètre, le raccordement des prises de la cuisine sur le sonomètre, le plombage des boîtiers de captage, l'installation d'un système de clé destiné à la Mairie pour débloquer le sonomètre en cas de besoin et la réparation de l'aérotherme soufflant de l'air chaud.

• *Courrier de M. Mme Judenne* : Ce couple remercie la Commune pour la subvention accordée à leur fille pour la classe de neige 2003.

• *Ecole de Musique de Moreuil* : La Commune ayant prêté la Salle des Fêtes à deux reprises à cette association pour des répétitions, celle-ci propose d'organiser gracieusement un concert dans l'église de notre village le samedi 13 Décembre à 20 H.30.

Les Membres du Conseil Municipal